Image not found or type unknown

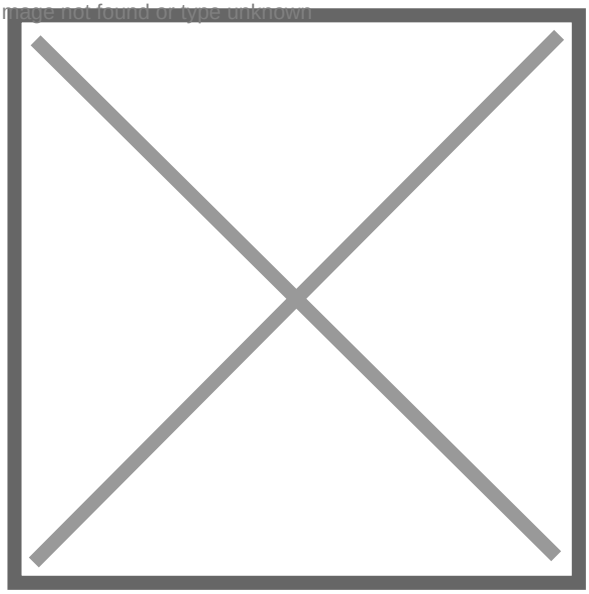

ERREUR SUR MON BONUS / MALUS

Par **mimou1983**, le **10/01/2013** à **10:59**

Bonjour,
Mon mari est assuré depuis plusieurs années dans une assurance pour son véhicule, nous avons acheté un nouveau véhicule en 2012 et mon mari l'a fait assuré avec moi comme conducteur principal, à l'époque il ne m'ont rien demandé (permis de conduire, relevé d'information...) et mon mari a signé lui le contrat sans voir que le bonus / malus était le sien, en octobre nous avons vendu ce véhicule et nous venons d'en racheter un autre en remplacement (début 2013) nous demandons donc que je soit à nouveau inscrite en conducteur principal, là l'assurance nous demande mon relevé d'information qui indique un bonus / malus à 0.57 et nous dis maintenant qu'il ne peuvent pas m'assurer avec ce bonus / malus car sur notre précédent véhicule j'étais enregistré à 0.80 (bonus/malus de mon mari) et que le premier véhicule à été vendu trop récemment pour pouvoir faire une telle différence...
Ai-je un recours, vu que c'est eux qui ont fait l'erreur, sachant que mon mari vient de signer le nouveau contrat ? Est-ce un motif de résiliation et est-ce que si je fais assurer mon véhicule dans une autre assurance mon bonus / malus sera bien 0.57 ?
Merci de votre réponse.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés